

CALCUL DES POINTS COURSES : Ski de FOND - FOND POPULAIRE – Ski de Fond Eté

Préambule

Seuls peuvent participer à une compétition inscrite au calendrier National ou Régional les titulaires d'un titre fédéral en cours de validité.

Les règlements spécifiques, par discipline, édictés par la FFS précise la nature du titre fédéral adéquat (Licence Carte Neige : Compétiteur « Jeune » ou « Adulte », Dirigeant, Loisir ou Ticket Course) rendu obligatoire pour chaque type d'épreuve.

Coureurs étrangers, certificat médical, attribution de titre :

Voir rubrique [[Compétitions/Règlements/Règles communes](#)] « Participation aux compétitions »

Les Délégués Techniques, Directeurs d'épreuves et Chronométreurs doivent être licenciés.

Compétitions et calcul de points courses

Seules les épreuves nordiques homologables dont les distances officielles sont respectées et inscrites au calendrier (national ou régional) consultable sur [le site de la FFS](#), peuvent prétendre à la prise en compte des points courses pour les coureurs titulaires de la licence Carte Neige « Compétiteur Jeune » ou « Compétiteur Adulte» dans les catégories suivantes :

⇒ Jusqu'à U15

Il n'y a pas d'attribution de points FFS.

⇒ U16

- Courses nationales Fond Spécial et Ski de Fond Eté, attribution de points FFS selon les règles suivantes :
S'ils sont regroupés avec une autre catégorie, il faut effectuer 2 calculs de points :
 - 1 calcul pour les U16 (points course + pénalité appliquée à la course de 90 pts)
 - 1 calcul pour les autres catégories (points course + la pénalité de course calculée).
- Courses régionales Fond Spécial et/ou Ski de Fond Eté ils ne marquent pas de points
- Courses de ski de Fond Populaire ils ne marquent pas de points.

⇒ U18 à Seniors

- si les courses sont communes (regroupement de catégories) : 1 seul calcul toutes catégories
- si les courses sont séparées : 1 calcul par course

Calcul des points course : addition des points course (1) + pénalité de course (2) :

Tirage au sort des compétiteurs

**Réciprocité des points FFS (de la liste en vigueur) : FOND – FOND POPULAIRE - BIATHLON
Ski de Fond Eté et inversement.**

Lorsqu'un coureur dispute une course dans une de ces spécialités, il faut prendre en compte les meilleurs points FFS du compétiteur pour le tirage au sort comme pour le calcul de la pénalité.

Course Nationale : La décision de prise en compte des meilleurs points FFS pour le tirage au sort des compétiteurs dans une des quatre spécialités peut être remise en cause par le représentant de la FFS

Course Poursuite :

On attribue des points course sur le résultat du premier jour (épreuve individuelle, 1^{er} codex) et sur l'épreuve (poursuite, 2^{ème} codex) du 2^{ème} jour les points courses seront calculés sur les temps du 2^{ème} jour (manche 2).

Course SPRINT :

On attribue des points course sur la QUALIF.

1 - CALCUL DES POINTS COURSE

Les points course sont calculés selon la formule suivante :

$$\text{Points course} = \left(\frac{T}{T_0} - 1 \right) \times F \quad \begin{array}{l} (T = \text{Temps en secondes du coureur}) \\ (T_0 = \text{Temps en secondes du premier}) \end{array}$$

Coefficient « F » pour le ski de fond :

- compétitions avec départ Individuel à intervalles : 800
- Sprint et Poursuite (temps du deuxième jour): 1200
- Mass Start, Skiathlon et courses de fond populaire : 1400

2 - CALCUL DE LA PENALITE DE COURSE

La pénalité MINIMUM sera de 5.00 pour toutes les épreuves FFS.

Le calcul de la pénalité pour les épreuves nordiques s'effectue de la façon suivante :

1 - Prendre les 3 meilleurs points FFS, des 5 premiers du classement de l'épreuve concernée
à partir des différentes listes FFS (Fond, Fond Populaire, Biathlon, Ski de Fond d'été) et suivants leurs dates de sorties (Voir [Règlement\Fond] « [Validité des listes](#) »)

2 - Additionner les points FFS des 3 meilleurs points FFS.

3 - Diviser ce total par 3,75 pour obtenir la pénalité

NB :

- Une note forfaitaire de 300 points sera attribuée aux concurrents les moins bien classés.
- Si parmi les 5 premiers sur la liste des résultats il n'y a pas 3 concurrents Hommes ou Dames classés une note forfaitaire de 300 points sera attribuée aux non classés.
- Concurrents ex aequo à la 5^e place, prendre le coureur qui a les meilleurs points.
- Pour les épreuves filles, la règle ci-après est appliquée (« Calcul de la pénalité course féminine ») .

Calcul de la pénalité course féminine

- une compétition avec au moins 3 filles classées donne lieu au calcul de la pénalité.
- un forfait de 300 points est attribué aux dames non classées pour le calcul de la pénalité.
- une compétition avec 4 filles classées, on prendra les 3 meilleurs points FFS.

Calcul de la pénalité des courses nationales U16

Pénalité appliquée : 90

Cas particuliers pour le calcul de la pénalité des épreuves FIS :

La pénalité MINIMUM sera de 5.00 pour toutes les épreuves Internationales (sauf pour les Coupes du Monde)

Pénalité MAXIMUM :

La pénalité maximum sera attribuée s'il n'est pas possible de calculer une pénalité ou si la pénalité calculée est supérieure à :

- ✓ Pour les Coupes du Monde, la pénalité appliquée sera égale aux points courses FIS du 1^{er} français divisé par 10 (Exemple : le 1^{er} français est à la 4^{ème} place avec 7,8 points FIS, la pénalité course sera de 0,78). (pénalité MINIMUM zéro et MAXIMUM 5.00).
- ✓ 20 pour les Championnats du Monde U20
- ✓ Pour les coupes OPA et OPA Games :
 - 35 pour les U20 Hommes
 - 40 pour les U20 Dames,
 - 15 pour les Seniors Hommes,
 - 20 pour les Seniors Dames
- ✓ Pour les Championnats du Monde U23
 - 10 pour les hommes
 - 15 pour les dames
- ✓ Pour les FOJE-JOJE
 - 45 pour les hommes
 - 50 pour les dames
- ✓ Pour les Universiades
 - 15 pour les hommes
 - 20 pour les dames